



Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs d'Île-de-France 2022-2028

Le conseil régional d'Île-de-France a voté le 19 mai 2022 son Schéma régional de développement du Tourisme et des Loisirs 2022-2028.

Pourquoi un Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs d'Île-de-France?

Le code du tourisme fixe le cadre légal d'intervention régionale en matière de tourisme. Il donne à la Région la mission de définir « les objectifs à moyen terme du développement touristique régional ».

La Région Île-de-France a souhaité, dans cette période de crise majeure traversée par le secteur, réaffirmer son engagement en faveur du tourisme au travers de l'élaboration d'une nouvelle stratégie à horizon 2022 - 2028. Elle l'a co-construite avec l'ensemble des acteurs de la destination, suite à une très large concertation, les associant tous à l'occasion de réunions régionales et départementales, d'entretiens ou de contributions en ligne.

En application du Code du Tourisme, et de son article L131-7, le Comité Régional du Tourisme a animé l'élaboration du SRDTL 2022-2028.

Le Schéma régional se fixe une ambition: **faire de la destination Paris Île-de-France la "meilleure destination mondiale"**

Cela se structure en 4 axes principaux:

- **Accompagner la relance et la transformation de l'économie touristique régionale**

Cet axe organise le soutien de la Région et de tous ses organismes associés (Comité Régional du Tourisme, Centres d'accueil Régionaux du Tourisme, Institut Paris Region, Choose Paris Region, Île-de-France Terre de Saveurs, Foncière Île-de-France Tourisme et Territoires...) en matière d'innovation, d'ingénierie ou encore d'observation de la demande auprès de ses partenaires.

Il fixe aussi le

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrier l'utilisation cliquez sur "Paramétrier les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

- **Enrichir l'offre touristique**

L'objectif est

Il est ensuite d'agir en faveur d'un enrichissement de l'image de la destination, en développant, structurant et communiquant sur de nouvelles dimensions: offre nature, tourisme fluvial et fluvial, créativité et savoir-faire, convivialité, offre sportive...

- **Engager la transition écologique de la destination Paris Île-de-France**

Au regard des stratégies votées par la Région et des enjeux qui s'imposent à tous, la destination se fixe l'ambition d'être une référence en matière de tourisme durable. Cela passe à la fois par un renforcement de la sensibilisation et de la formation des professionnels sur le sujet, et par une action résolue en matière d'économie circulaire, de réduction de la production de déchets par exemple.

Il s'agit aussi d'œuvrer à renforcer les mobilités touristiques durables sur le territoire régional: communication sur l'accessibilité en transports en commun de l'offre touristique, développement d'une offre de mobilité active (vélo, randonnée pédestre notamment), développement des services dédiés à ces nouvelles mobilités touristiques...

- **Tirer le meilleur parti de l'accueil de grands événements (sportifs, culturels, d'affaires)**

Paris Île-de-France accueille de nombreux événements sportifs, récurrents comme exceptionnels. La Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 sont en particulier des événements uniques dont la Région s'est saisie afin d'en garantir un héritage durable pour ses habitants et ses entreprises.

La Région entend ainsi pérenniser le dispositif des Volontaires du Tourisme, qui permet de faire découvrir et de valoriser les métiers du tourisme auprès des jeunes tout en leur octroyant une expérience professionnelle unique.

Le CRT sera aussi chargé de développer des contenus éditoriaux, photographiques ou vidéographiques dédiés, mis à disposition des organisateurs d'événements afin de renforcer la valorisation de l'ensemble des territoires franciliens.

La Région amplifiera son action pour rendre l'offre touristique et de loisirs accessibles à tous, en particulier dans l'optique des Jeux Paralympiques. Le CRT poursuivra son travail de formation et de sensibilisation des personnels d'accueil (transports, musées et monuments, lieux de shopping, hôtels, restaurants, etc.)

Synthèse du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2022-2028 :



[Télécharger le SRDTL 2022-2028 \(pdf\)](#)

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies YouTube. Pour plus d'informations et pour paramétriser l'utilisation cliquez sur "Paramétriser les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

Oui



CP SRDTL 2022-2028

Afin de reprendre une activité normale et en toute sécurité, nous vous rappelons que

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétriser l'utilisation cliquez sur "Paramétriser les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.